

## REFONDONS L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

## La réussite scolaire pour tous

Atelier : La rénovation du collège

Contribution de la CGT Educ'action

La CGT Educ'action estime que le collège, comme l'école primaire ou le lycée, correspond à un moment à part entière dans la scolarité. En ce sens, il correspond à un moment spécifique du développement des jeunes : ce n'est ni une « école primaire supérieure » ni un « petit lycée ».

Aujourd'hui, la CGT Educ'action se félicite que le principe du collège unique soit réaffirmé. Cependant, le fait de maintenir un socle commun de connaissances et de compétences comme finalité du collège ne peut nous satisfaire et ce à différents titres :

Tout d'abord, nous sommes opposés au principe même d'un socle (avec son corollaire le Livret Personnel de Compétences) qui, au lieu d'offrir une culture commune à tous, ne permet au mieux qu'un maintien des inégalités par l'octroi d'un socle a minima.

Ensuite, si on intègre le collège dans une école du socle, le risque est grand de voir sa spécificité disparaître. La CGT Educ'action ne se retrouverait pas dans un système scolaire qui définirait deux grands cycles : un premier « école + collège » et un deuxième parfois nommé « bac-3/bac +3 » qui regrouperait le lycée et la licence universitaire. La CGT Educ'action revendique une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : notre crainte serait grande de voir une école du socle correspondre à la scolarité obligatoire actuelle (16 ans).

On entend souvent dire que le collège est le maillon faible du système. Nous rappelons quand même que c'est aussi une question de moyens donnés aux établissements pour parvenir à une réelle démocratisation ainsi qu'à la réussite pour toutes et tous au collège. Si on veut réellement donner une culture commune aux jeunes, il faut se pencher sur les questions pédagogiques. Il faut aussi avoir la possibilité de travailler réellement en équipe. La concertation, par exemple, doit faire partie du temps de service des enseignants. Aujourd'hui, il existe des centaines d'expériences d'enseignants dans les établissements, reposant souvent sur la bonne volonté et le bénévolat. Le ministère doit en tirer les bénéfices mais ne pas s'en servir pour alourdir la charge de travail des enseignants.

Enfin, pour nous, dans un cadre réaffirmé d'une scolarité en trois temps (école/collège/lycée), il s'agit d'améliorer les liaisons en amont et en aval du collège. Pour la liaison CM2/6°, la bivalence ne peut constituer la seule piste à explorer. Pour la liaison collège/lycée, on ne pourra s'exonérer d'une réflexion sur l'orientation, notamment en fin de troisième.